Image not found or type unknown

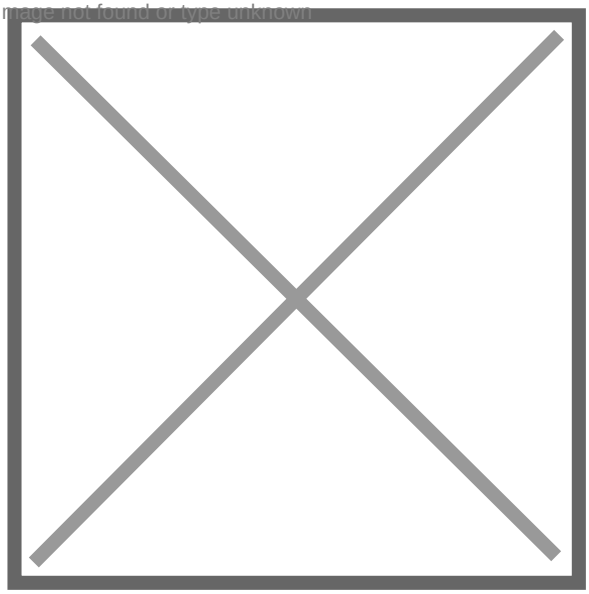

Louer une maison pour un bureau

Par **ROBERT**, le **13/10/2012** à **19:13**

Bonjour,
j'ai une petite maison a louer, et une personne m'a contactée pour me la louer pour faire un bureau pour une entreprise.

ce que je voudrais savoir c'est est ce que je fais un bail comme pour un locataire qui veut habiter ma maison, ou autre ??

j'attends vos réponses et vous remercie par avance.

Par **chaber**, le **13/10/2012** à **19:22**

bonjour

Vous ne pouvez faire un bail d'habitation mais un bail commercial, dans lequel il faudra préciser que votre locataire vous remboursera les Impôts Fonciers qui sont plus élevés que pour un bail d'habitation

Par **trichat**, le **13/10/2012** à **20:44**

Bonjour,

Le changement de destination d'un local à usage d'habitation en local de bureaux doit faire

l'objet d'une déclaration préalable.

Ci-dessous, site officiel vos droits service public :

http://vosdroits.service-public.fr/F2751.xhtml

Et bien évidemment comme le rappelle chaber, il faudra signer un bail commercial, qui par certains côtés, peut être plus contraignant qu'un bail d'habitation, en particulier la durée (durée de neuf ans d'ordre public!).
Par sécurité, mieux vaut passer par un professionnel pour rédiger ce type de bail ; le bail notarié est une sérieuse garantie, car il a force exécutoire en cas de retard de paiement.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés